

## Rapport annuel 2017

Pour Homéopathie Suisse, l'année 2017 a été marquée par plusieurs projets visant à améliorer la visibilité de l'organisation : d'une part, un flyer a été réalisé décrivant les objectifs et les tâches de l'organisation et qui a été largement distribué au public. D'autre part, le remaniement du « Registre des homéopathes » a débuté et le nouveau registre devrait normalement être mis en ligne au premier trimestre 2018.

Comme les années précédentes, les cotisations des membres d'Homéopathie Suisse ont été exclusivement affectées au financement des projets ou mis en réserve et n'ont pas dû être utilisées pour le fonctionnement du secrétariat. La diminution du nombre de membres a pu être freinée, même si, en 2017, le nombre de démissions a encore été plus élevé que celui des adhésions.

Lors du premier trimestre 2017, Brigitte Burkhalter a succédé à Natalie Wenger à la fonction de trésorière ; cette succession s'est passée sans accroc.

Un pas important a été fait en été 2017 dans la reconnaissance de la médecine complémentaire : depuis le 1<sup>er</sup> août 2017, l'homéopathie classique, la médecine anthroposophique, la médecine traditionnelle chinoise et la phytothérapie ont été ancrées définitivement, sous certaines conditions, dans l'assurance maladie obligatoire (assurance de base). Cette décision permet à tous les assurés de Suisse d'avoir accès à la médecine complémentaire, donc à l'homéopathie. Le franchissement de cette étape importante montre une fois de plus la valeur de l'engagement d'Homéopathie Suisse et d'autres organisations en faveur des médecines complémentaires. Dans ce contexte, le comité exprime ses chaleureux remerciements à toutes les personnes qui se sont engagées l'an passé pour l'homéopathie en général et pour Homéopathie Suisse en particulier !

## Recherche de fonds/Recrutement de membres

L'an passé, Homéopathie Suisse a reçu des dons pour un montant total de CHF 20'925. En 2017 également, chaque franc reçu a été affecté à la réalisation de projet ou mis en réserve.

Homéopathie Suisse a continué d'enregistrer des démissions durant l'année 2017 mais la diminution du nombre de membres a encore pu être freinée : 50 personnes ont démissionné de l'organisation (contre 80 l'année précédente) dont malheureusement 21 ont dû être exclues en raison de non-paiement de la cotisation. Homéopathie Suisse a également enregistré des nouvelles adhésions mais le nombre d'adhésions de l'année précédente n'a pas été atteint : 12 personnes ont adhéré en 2017 (contre 28 l'année précédente).

## Projets

Sur la base des éléments élaborés en 2016, le remaniement du « Registre des homéopathes » a pu être entrepris en 2017 : le nouveau registre offrira aux homéopathes une plateforme attractive leur permettant de présenter leurs expériences et leurs compétences. Les patientes et les patients disposeront quant à eux avec ce registre en ligne une vue d'ensemble complète et de qualité élevée de tous les homéopathes actifs en Suisse. La programmation informatique du nouveau re-

giste a eu lieu durant le dernier trimestre 2017 et le projet sera probablement terminé et mis en ligne durant le premier trimestre 2018.

Un flyer d'information a également été réalisé qui donne un bref aperçu des objectifs et des tâches d'Homéopathie Suisse. Il permet de toucher des groupes-cibles plus larges et de transmettre des informations sur Homéopathie Suisse. Le flyer est distribué gratuitement aux personnes intéressées. Il est prévu de le déposer dans davantage de lieux comme les pharmacies, les drogueries et les centres communautaires.

## Offres/Travail de relations publiques

En 2017 également, le secrétariat a été un interlocuteur important pour répondre à tout type de questions relatives à l'homéopathie. Les questions administratives ont été immédiatement traitées alors que les questions spécifiques à l'homéopathie ont été dirigées vers des spécialistes. Le secrétariat a également géré les commandes de publications d'Homéopathie Suisse et a assuré le fonctionnement des canaux en ligne.

Les deux numéros annuels du magazine ACTUEL ont traité respectivement du thème « Homéopathie et cancer » et « Homéopathie et sport ». Six mois après leur publication, les numéros sont également disponibles sur notre site internet et peuvent être lus en ligne. Homéopathie Suisse remplit ainsi son obligation statutaire d'informer le public intéressé en transmettant des informations objectives et de qualité sur les méthodes thérapeutiques douces.

En août, une action publicitaire Facebook a été réalisée qui a rapporté quelques nouveaux « J'aime ». Cette action a touché environ 14'800 personnes. Mais il est difficile de mesurer si cela a conduit à des dons ou des adhésions concrètes.

## Secrétariat

Début 2017, Sabine Graf a succédé à Stefan Jakob à la direction du secrétariat. Que Stefan Jakob soit ici remercié pour ses plusieurs années d'activité au service d'Homéopathie Suisse et pour le transfert en douceur à son successeur. En outre, il convient de noter que Sabine Graf a repris sa nouvelle tâche avec élan et enthousiasme et a déjà pu en faire profiter Homéopathie Suisse. Elle a été soutenue par ses collègues. Ici aussi, un grand merci pour cet engagement.

## Comité

L'année 2017 a été conduite par les deux co-présidentes Fabienne Gigandet et Eveline Fuchs ainsi que par la trésorière, Brigitte Burkhalter, élue lors de l'assemblée générale 2017. Natalie Wenger a œuvré en tant que trésorière jusqu'à l'assemblée générale 2017. La succession s'est passée sans accroc, notamment parce qu'elle avait été bien préparée et suffisamment tôt. Tout au long de l'année, Natalie Wenger a continué de prodiguer des conseils tant au comité qu'au secrétariat, qu'elle en soit ici grandement remerciée.

Berne, février 2018

Le comité d'Homéopathie Suisse